

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGE
Action collective et gestion des ressources

- 1. Après avoir défini la notion d'externalisation, présentez les principales raisons qui peuvent pousser une organisation à mettre en place ce type de processus (2 points).**

Référence au programme de Tale STG, point 8.1. L'avantage concurrentiel et le choix stratégique dans l'entreprise

Définition : stratégie qui consiste à confier à des entreprises extérieures des activités actuellement réalisées en interne.

Raisons qui poussent à mettre en œuvre un tel processus (2 raisons minimum) : optimisation des ressources de l'organisation, savoir-faire du partenaire dans le domaine externalisé...

(La question est générique, il faudra donc privilégier les réponses globales et non spécifiques au sujet. Il s'agit bien ici d'une question de cours. L'analyse spécifique du cas se fait dans la question 2)

- 2. Décrivez les étapes du processus d'externalisation mis en place entre « VAG » et la ville de Gérone en développant particulièrement les engagements pris par les deux partenaires. (3 points)**

Référence au programme de 1^{ère} STG, point 2.2. du programme de 1^{ère} STG les organisations publiques : mettre en œuvre des politiques publiques, point 3.1. L'organisation et l'environnement en interaction.

Le partenariat repose sur l'externalisation de la mission d'aide aux personnes dépendantes de la part de la ville de Gérone en faveur de l'association « VAG ».

Les étapes du processus d'externalisation et les engagements réciproques :

1. Présentation du projet au conseil municipal
2. Délibération et vote du renouvellement du partenariat et du budget
3. Engagements de la ville de Gérone :
 - financiers : subvention de 15 euros par mois et par personne prise en charge au profit de « VAG », financement de l'acquisition et de l'entretien de véhicules de type minibus
 - matériels : mise à disposition d'un local à la mairie pour l'association
 - techniques : enregistrement des dossiers de demande d'aide.

4. Engagement de « VAG » :
- prendre en charge le déplacement des personnes réclamant une aide à la personne pour assurer leur déplacement de la commune de Gérone
 - fournir ce service 7j/7 grâce à un nouveau minibus

3. Identifiez les différentes ressources des organisations « VAG » et « Gérone » en 2007 (3 points).

Référence au programme de 1^{ère} STG, point 1.1. Les objectifs et contraintes de l'action collective.

Type de ressources	VAG	Gérone
Ressources humaines	- 2 contractuels - 5 bénévoles	- personnel municipal : 185 agents territoriaux
Ressources matérielles	- un local - 2 minibus - du matériel informatique	- biens publics de la commune (locaux, véhicules, équipement...)
Ressources financières	- subvention de 60 660 euros versée par la ville de Gérone	- ressources du budget municipal (impôts et taxes locales) 1 643 000 €

4. Montrez que l'action menée par « VAG » respecte les principes du service public ? (3 points)

Référence au programme de 1^{ère} STG, point 2.2 Les organisations publiques : mettre en œuvre des politiques publiques

L'aide apportée aux personnes en terme de mobilité dans le cadre communal relève généralement d'une mission de **service public** qui repose sur 3 aspects : **continuité, égalité, adaptabilité**. Dans le cas présent, l'organisation publique délègue cette mission à l'association « VAG » tout en contribuant à son financement.

Principes de service public de l'action de vague :

- **continuité** (tous les jours de la semaine)
- **égalité** (entre toutes les personnes prises en charge)
- **adaptabilité** (en fonction des besoins spécifiques des demandeurs)

5. Expliquez en quoi l'évolution du profil de la population de la commune de Gérone va-t-elle avoir des conséquences sur les dépenses de la ville et sur les ressources de l'association. (4 points)

Référence au programme de Tale STG, point 8.2. La définition des finalités et des missions et leur mise en œuvre dans les organisations publiques et les associations.

La subvention versée à l'association par la ville est proportionnelle à la demande. Compte tenu de l'augmentation prévue des demandes de dossiers d'aide à la personne, cette subvention va croître fortement ces prochaines années ce qui va entraîner une dépense plus importante chaque année pour la municipalité.

A contrario, cela va entraîner une croissance forte du budget de l'association et de ses moyens matériels et humains.

On valorisera les réponses structurées :

1. Évolution du profil de la population : vieillissement plus rapide que la moyenne nationale, dispersion géographique des demandeurs, 87 % de la population ne dispose pas de moyens de prises en charge (mutuelle ou assurance)
 2. Conséquences sur les dépenses de la ville : hausse des subventions proportionnelles (15 euros par habitant), accroissement des tâches administratives liées au traitement des demandes, difficulté d'arbitrage budgétaire face à des ressources communales stables
 3. Conséquences sur les ressources de l'association : augmentation du budget, augmentation des ressources matérielles (minibus, ordinateur...), accroissement des ressources humaines (plus de contractuels)
- 6. Proposez un diagnostic interne de « VAG » et « DEAMBUL » permettant à la mairie de Gérone d'en étudier les forces et les faiblesses. Justifiez la décision du Maire de remettre en cause le partenariat existant avec « VAG ». (5 points)**

Référence au programme de Tale STG, point 7.2. Le diagnostic stratégique

Diagnostic	VAG	Déambul
Forces	<ul style="list-style-type: none"> - individualisation - proximité et connaissance des usagers - ancienneté du partenariat avec la mairie - fonctionnement 7j/7 - participe à la vie locale - coût faible lié à l'emploi de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - service assuré par des professionnels qualifiés - véhicules adaptés - souplesse d'adaptation à la demande - reconnaissance officielle (certification et agrément) - forfait annuel fixe - expérience dans ce domaine
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - dépend de ressources bénévoles non extensibles - manque de formation pour certains types de transports médicalisés - besoin en subvention croissant avec le vieillissement de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - offre limitée aux jours ouvrés - coût variable en plus du forfait - pas de connaissance actuelle du public concerné

La ville de Gérone envisage de mettre fin à ce partenariat pour deux raisons :

- Raison financière : le coût croissant de ce service externalisé qui est proportionnel à la demande exprimée
- Raison technique : compétences et matériels spécifiques propres au transport de personnes atteintes de pathologies importantes et qui nécessitent une attention particulière que ne semble pas en mesure d'assurer les bénévoles de l'association « VAG ».